

## **Un lycée exemplaire en matière de développement durable**

Le samedi 17 octobre avait lieu l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque intégrée aux toitures du plus grand lycée d'enseignement agricole privé (LEAP) de PACA : le LEAP de Saint-Maximin.

Mr Horace Lanfranchi, président du Conseil Général du Var ; Charles Laugier, élu au conseil Régional représentant Michel Vauzelle son président, entourés d'élus locaux, de Jacques Paul, Président du LEAP Saint Maximin, de son directeur Christian Brayer ont officialisé l'inauguration de la centrale, qui a bénéficié de subventions de la région PACA et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). 13 000 € ont été financés par le Conseil Régional dans le cadre de sa démarche AGIR qui encourage le développement des énergies renouvelables et de l'accord-cadre Etat-Région-ADEME.

La Région a en effet mis en oeuvre en juillet 2009 le « Plan photovoltaïque des lycées publics » visant à valoriser au mieux les superficies de toitures disponibles. Objectif : engager à échéance 2012 la réalisation de 100 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques pour un investissement d'environ 100M€.

### **Des panneaux solaires photovoltaïques comme outil pédagogique**

Avec ses 450 élèves, le lycée agricole privé de Saint Maximin entend donner l'exemple et « avoir une action concrète pour lutter contre le changement climatique et sensibiliser les jeunes aux énergies renouvelables sans émission de CO<sub>2</sub> », commente le directeur du LEAP, Christian Brayer.

Ce projet a vu le jour progressivement depuis 2007. L'histoire a commencé par un audit sur l'efficacité énergétique pour l'amélioration thermique des bâtiments réalisé par la société Strategeco Solar Eneovia. Le lycée souhaitait en effet identifier les économies d'énergie possible et les actions à mettre en oeuvre afin d'atteindre au plus vite de meilleures performances énergétiques. Après une étude de faisabilité technique, le choix du lycée s'est porté sur l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque intégrée sur les toitures. Projet qui a séduit le lycée, résolument placé dans une optique de développement durable, comme l'a confirmé le président de l'association de l'école Jacques Paul en énonçant les principes éducatifs développés et les pratiques respectueuses de l'environnement et de recyclage déjà mises en place au sein du lycée. « Ce projet d'investissement répondait en effet parfaitement au projet d'établissement qui est composé de cinq axes dont la prise en compte du développement durable dans le domaine agricole ».

Le groupe ENEOVIA a donc conçu et réalisé la construction de quatre centrales solaires en intégrées toitures sur quatre bâtiments d'une surface totale de 650 m<sup>2</sup> de toiture, offrant ainsi une puissance cumulée de 83 kW. Le lycée disposant d'une surface de toiture plus importante que sa capacité financière loue 520 m<sup>2</sup> à ENEOVIA pendant 20 ans, ce qui lui assurera un revenu locatif de 48 000 € sur cette même période. Le lycée envisage de produire 105 000 kWh/an d'énergie solaire (dont 77% de l'électricité pour le compte d' ENEOVIA). L'électricité ainsi produite sera revendue à EDF à 0,60 € le kWh. Après un an d'exploitation, le lycée aura ainsi une dépense d'électricité nulle et percevra du groupe ENEOVIA un revenu de la location des toitures. Le raccordement au réseau EDF aura lieu en octobre 2009. Bel exemple d'initiative à encourager...

Nathalie Hugues